



■ EVALUATION

La convention fondatrice d'AGRICE vient à échéance en 2001. Un bilan global s'imposait avant de procéder à son renouvellement. Un audit scientifique a été réalisé courant 2000 par un consultant spécialisé. Deux objectifs lui avaient été fixés :

- établir un bilan quantitatif et qualitatif de l'action d'AGRICE,
- mener une réflexion sur les évolutions souhaitables en s'appuyant en particulier sur les exemples étrangers.

Ce bilan est globalement positif. AGRICE a démontré son utilité pour ouvrir des voies à la valorisation des produits agricoles pour la chimie et l'énergie. AGRICE a directement contribué à la mise en place d'une véritable filière agro-industrielle qui mobilise plus de 300 000 ha de culture dans le domaine des biocarburants et de la "chimie verte".

De 1994 à 2000, AGRICE a soutenu plus de 400 programmes de recherche exploratoire totalisant plus de 500 MF dans les secteurs des biocarburants, des biocombustibles, des biomolécules et des biomatériaux.

AGRICE a joué un rôle de structuration de la recherche et de catalyseur entre les industriels, les centres de recherche et les filières agricoles dans le domaine du renouvelable.

Il faut toutefois constater que l'implication des industriels est encore insuffisante, que certains secteurs sont peu explorés (ex : agromatériaux), que l'évaluation et la valorisation des programmes de recherche, la dimension économique et la communication sont des points à améliorer. Cette situation résulte en partie de la faiblesse des moyens consacrés à AGRICE par comparaison avec l'Allemagne par exemple.

■ EVALUATION

AGRICE's founding agreement comes to an end in 2001. Before renewing this agreement an overall review was called for. A scientific audit was conducted by a specialised consultant in the course of the year 2000. The consultant was assigned two tasks:

- establish a quantitative and qualitative assessment of AGRICE's activities,
- elaboration thinking on recommended changes, with particular reference to examples in other countries.

This assessment is globally positive. AGRICE has proven its usefulness in tracing pathways for obtaining marketable agricultural products for chemicals and energy. AGRICE has directly contributed to setting up a veritable agri-industrial chain of activity implicating over 300,000 ha of crops for biofuels and "green chemistry".

From 1994 to 2000 AGRICE supported more than 400 exploratory research programmes valued at over 500 million francs (76 million euros) spanning the fields of liquid and solid biofuels, biomolecules and biomaterials.

AGRICE has played a role in developing a research structure and has acted as a catalyst between industrial companies, research centres and agricultural activities in the area of renewable resources.

Nonetheless, it must be noted that the involvement of industrialists is still insufficient. Certain sectors have as yet been little explored (e.g. agrimaterials). Evaluation and exploitation of research, economic issues and communication are areas for improvement. This situation is due in part to the low level of funds allocated to AGRICE, in comparison with Germany for example.



■ Renewal

Bolstered by this evaluation, the French government and ADEME have decided to prolong AGRICE, renewing and broadening its membership base and revamping its operations to keep pace with current developments.

The new partnership and the new charter agreement will espouse the following principles:

- Promote crop production and chains of activity, via diversification and research/development, seeking new industrial markets for agriculture, in a commitment to sustainable development;
- Guide research and development in accordance with market perspectives and product competitiveness;
- Bring together under the auspices of AGRICE representatives of all sectors with the potential to advance renewable resources;
- Strengthen evaluation and forward thinking within AGRICE, relying notably on work by thematic study groups;
- Offer high-quality communication by setting up a centre for economic intelligence on renewable products and the greenhouse effect, in liaison with AGRICE.

The new AGRICE scientific interest group will include a Group Council and a Scientific and Technical Council. A call for expressions of interest will be issued in late 2000 to reconstitute the AGRICE Group Council. New associate members will be selected and a new charter agreement signed in the first half of 2001.

■ Renouvellement

Forts de ce bilan, les pouvoirs publics et l'ADEME ont décidé de pérenniser AGRICE tout en renouvelant les membres du groupement sur une base élargie, ainsi que son mode de fonctionnement pour tenir compte des évolutions.

Le nouveau partenariat et la nouvelle convention de groupement seront bâties sur les principes suivants :

- promouvoir les productions et filières végétales en diversifiant les marchés de l'agriculture vers des applications industrielles dans une optique de développement durable, par la promotion de la recherche et développement ;
- orienter les domaines de recherche et développement en fonction des perspectives de marché et de compétitivité des produits ;
- associer au sein d'AGRICE les représentants de l'ensemble des secteurs potentiellement porteurs ;
- renforcer le rôle d'évaluation et de réflexion prospective d'AGRICE, notamment en s'appuyant sur le travail de groupes thématiques ;
- communiquer grâce à la mise en place en liaison avec AGRICE d'un centre d'intelligence économique sur les produits renouvelables et l'effet de serre.

Le nouveau groupement d'intérêt scientifique AGRICE comportera un Conseil de Groupement et un Conseil Scientifique et Technologique. Un appel à intérêt a été lancé fin 2000 pour reconstituer le Conseil de Groupement d'AGRICE. La sélection des nouveaux membres associés ainsi que la signature d'une nouvelle convention seront effectuées dans le courant du premier semestre 2001.